

CONSEIL du TERRITOIRE



Compte Rendu du Conseil du 5 Mars 2022

Présents

- Ligue : Claire Brunet, Perrine Paul, Jean Luc Baudet, Armand Griffon, Pierre Solère
- Comités : Marie Laure Le Hurey Fenasse (06), Krikor Bozouklian (13), Patrice Brisco (84), Gil Erario (04), Christian Gravier (83), Gérard Pottier (05),

Invités :

- Martine Perlin (83), Vanessa Patucca Bourgeois (Développement), Roger Badalassi (CTA), Philippe Boulen (CTOC), Pascal Bouchet (Ligue), Christian Gros (Statuts et Règlements), Eric Sénéchal (Réclamations et litiges),
- Patrick Fenasse (06) en visio

I/ Infos diverses :

Jean Luc remercie les membres présents et apprécie de pouvoir nous retrouver en présentiel.

Nous comptabilisons + 17% de licenciés par rapport à la saison 2020/2021 ce qui est encourageant et nous avons rattrapé à peu près 50% de l'effectif perdu en 2019/2020.

L'atterrissage du bilan financier 2021 de la Ligue avoisine les 100000€ ce qui nous permettra de réserver des fonds dédiés en 2022.

Nous devons nous préparer aux départs de certains salariés en fin de mandature: Nathalie Mallet, Claire Brunet, Onofre Cuervo pour que la prochaine équipe puisse assurer correctement la continuité.

Le référent Territorial digitalisation est Krikor.

Nous venons de recruter un stagiaire pour aider Laetitia dans le domaine de la communication.

Le projet beach est en place pour lancer l'activité, grande manifestation prévue à Cagnes sur Mer et participation d'équipes de sélections PACA au tournoi National organisé par la FFHB.

Pour le « Hand Fauteuil » la compétition est lancée.

Suite à des demandes de mutation « hors période » pour des jeunes, le BD fédéral a accepté. Un vœu est à l'étude dans ce sens pour que cette situation ne soit pas exceptionnelle.

Le vœu 34, à propos de l'arbitrage n'est pas acceptable car il réimpose l'obligation de JA pour les équipes Nationales et qu'il crée des conditions extrêmement contraignantes pour les obligations JAJ.

Une rencontre est prévue entre la FFHB et les représentants de la LFH car pas de consensus actuellement.

Jean Luc souhaiterait que l'AG 2023 se fasse à Sophia Antipolis.

II/ Réponses aux questions des Présidents de Commissions Territoriales PACA:

- Serait-il possible de généraliser à toutes les catégories compétitives jeunes des U11 aux U15 et pour tous les championnats sur le Territoire PACA, le protocole « INTEGRITE » mis en place lors des Inter Comités Régionaux : Présentation des équipes avant chaque match, lecture du texte FAIR PLAY par un jeune joueur (se) et « Toss » entre les joueurs (ses) avant et après la rencontre ?

En réponse l'ensemble des membres du Conseil du Territoire valident cette demande.

- Serait-il possible d'être informés des séquences de formation mise en place par HFM car les Commissions « CTA » et « Statuts et Règlements » souhaitent une amélioration de la communication afin d'être plus étroitement associés au dispositif.

En réponse, un représentant d'HFM sera invité aux réunions pour améliorer cette communication notamment en direction des clubs. Pour ce qui est du domaine particulier de

la CMCD, des réunions, en visio, avec les clubs nationaux seront rapidement organisés par la commission Statuts et Règlements directement en lien avec les Présidents de Comités et les « contrôleurs » CMCD. A noter que les référents de secteurs ont effectué un gros travail de recensement des « manques » pour les clubs et qu'il en sera tenu compte lors de ces réunions.

- Serait-il possible que des matches aient lieu en semaine afin d'alléger les rencontres du week-end. Ceci permettrait de mieux couvrir les besoins en arbitrage et de libérer certains week-end pour les joueurs.

En réponse il est proposé de rédiger un vœu « Territorial » pour répondre à cette problématique. Philippe Boulen coordonne la rédaction du vœu.

III/ Arbitrage

Notre Territoire doit mettre en place des moyens forts pour rattraper le retard pris sur la mise en place de la réforme arbitrale. Il nous faut penser à des créations d'emploi « sectorielles » (Est-Ouest) pour répondre aux besoins, mais ce n'est pas le seul axe. Actuellement, le fonctionnement unique avec des bénévoles atteint ses limites et conduit au découragement.

Il est convenu que la CTA, en lien avec Claire Brunet, représentante HFM, fasse une proposition de projet.

3/ Contrat Territorial Individualisé (CTI)

Les documents officiels à compléter ont été adressés au Territoire par la FFHB. Suite à nos différentes réunions préparatoires nous sommes prêts à les compléter et à les co-signés.

Nous programmerons une réunion en amont avec les responsables de la DTN pour répondre à certaines questions avant la finalisation définitive du document. Nous prévoyons une signature avec la FFHB dans la 2^{ème} quinzaine de Mars. Cette réunion « visio » est prévue le mardi 15 Mars 2022 à 18h00.

4/ Questions diverses

Jean Luc rappelle que nous sommes toujours dans la perspective de la mutualisation des compétences des salariés administratifs sur le Territoire et qu'il nous faudra prévoir un temps fort de réflexion sur le sujet. Le séminaire prévu sur le sujet n'a pu être organisé à ce jour mais il reste toujours d'actualité.

L'AG du 18 JUIN 2022 se prépare avec recherche d'un lieu côté ENSOP (Ecole des Pompiers) sur Aix.

Pour l'AG 2023 Jean Luc souhaiterait qu'elle puisse se faire côté EST. Jean Luc souhaiterait le périmètre de Mougins Mouans Sartoux.

Le séminaire ETT est prévu à Boulouris le 20/21 Mai 2022 dans la configuration engagée en 2021 avec salariés et élus représentants du Territoire.

Notre ITFE a construit un nouveau BPAPT à l'Est pour proposer un parcours complémentaire aux apprentis qui ont fait un TFP4 EN 2021. Nous avons lancé la communication et sommes dans l'attente de l'habilitation de la part de la DRAJES. C'est le CFA fédéral qui sera habilité et nous serons donc l'antenne du CFA avec une délégation pédagogique.

Ce projet est prévu de débuter début juin afin que les clubs puissent profiter des aides de l'état pour l'apprentissage qui sont prolongés jusqu'au 30/06/2022.